

Trier les déchets, comment, pourquoi ?

1 Le tri des déchets dans l'agglomération

Trier ses déchets, un geste éco-citoyen pour la planète !

Jeter une canette de soda dans le bac jaune, économiser l'eau, acheter des produits qui ne sont pas surremballés... Des gestes au quotidien qui paraissent anodins mais dont les conséquences sont importantes quand on est des milliers à les faire !

La quantité de déchets produits en France augmente chaque année avec des effets dévastateurs sur notre environnement et celui des générations futures.

Economiquement, chaque déchet produit, chaque consommation inutile d'eau du robinet représente un coût de traitement pour la société.

C'est pourquoi la Communauté d'agglomération Tour(s)plus s'engage fortement dans le développement durable, et c'est dans ce cadre qu'a vu le jour le Centre de tri de la Grange David.

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus

Elle regroupe près de 273 000 habitants sur 19 communes de l'agglomération tourangelle :

Ballan-Miré, Berthenay, Chambray-lès-Tours, Druye, Fondettes, Joué-lès-Tours, La-Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Luynes, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières, Tours, Villandry.

La Communauté d'agglomération a pour mission d'assurer un développement équilibré de ce large territoire. En janvier 2003, Tour(s) plus a repris aux communes la compétence «collecte des déchets», et a mis en place la collecte sélective dans les communes où elle n'existait pas encore.

Aujourd'hui c'est tout le territoire de l'agglomération qui trie ses déchets.



Le site de la Grange David à La Riche

Le site regroupe 5 infrastructures liées aux déchets :

- la station d'épuration des eaux usées,
- la déchèterie,
- le dépôt des camions de collecte,
- le centre de transfert des ordures ménagères,
- et le Centre de tri des déchets recyclables.

Le Centre de tri de la Grange David est une étape indispensable entre le tri effectué par les habitants et le recyclage des déchets dans les usines de valorisation.

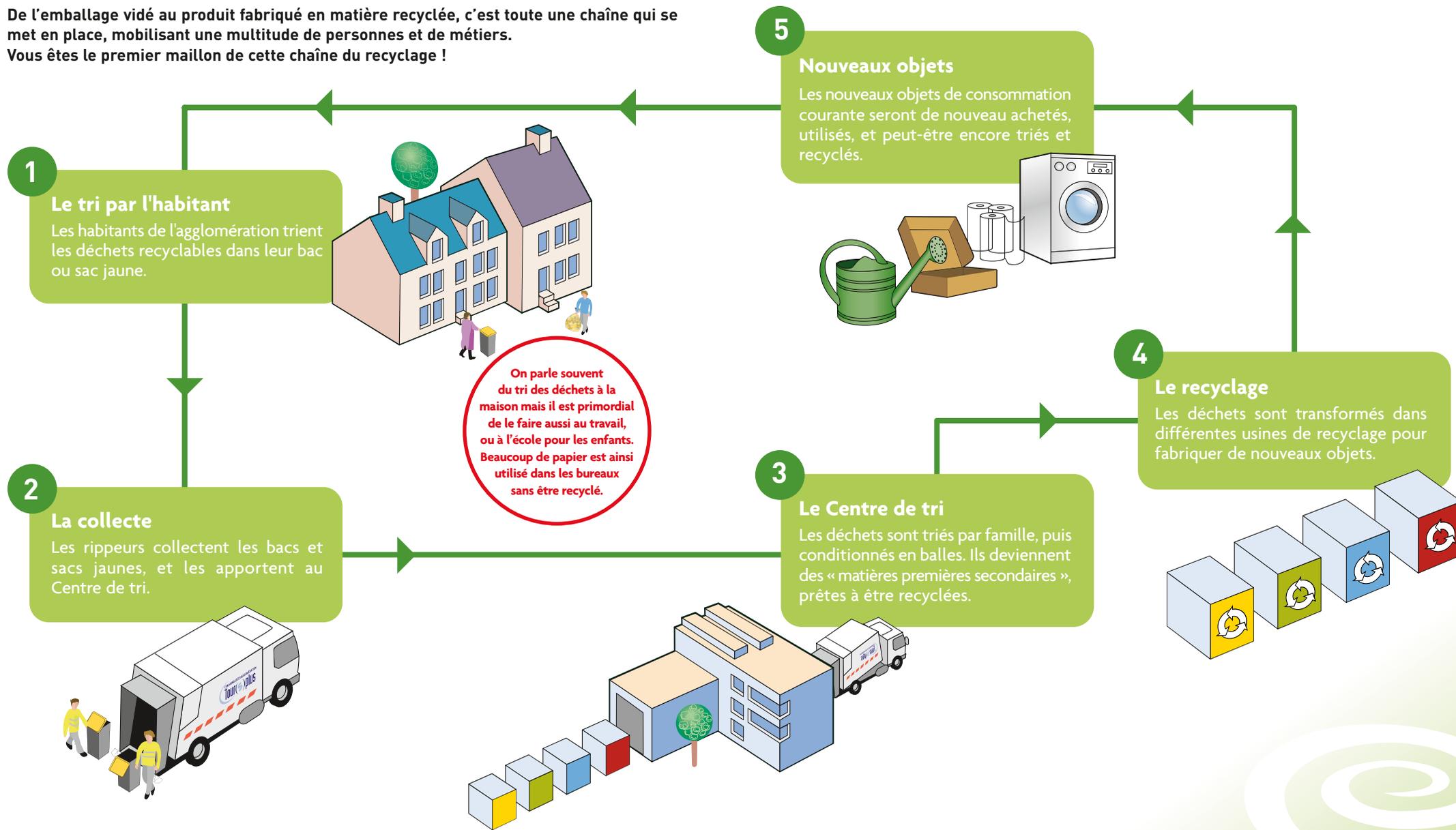


Trier les déchets, comment, pourquoi ?

2 Le cycle du recyclage

De l'emballage vidé au produit fabriqué en matière recyclée, c'est toute une chaîne qui se met en place, mobilisant une multitude de personnes et de métiers.

Vous êtes le premier maillon de cette chaîne du recyclage !



Trier les déchets, comment, pourquoi ?

3 Dans votre bac jaune il y a :



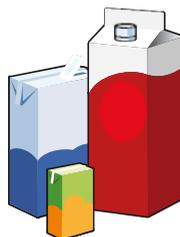
bouteilles et flaconnages plastiques



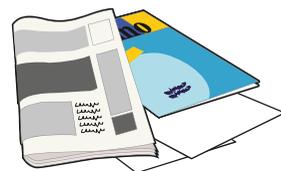
emballages métalliques



cartonnettes, petits cartons



briques alimentaires



journaux, magazines, prospectus



Comment bien trier ses déchets dans l'agglomération ?

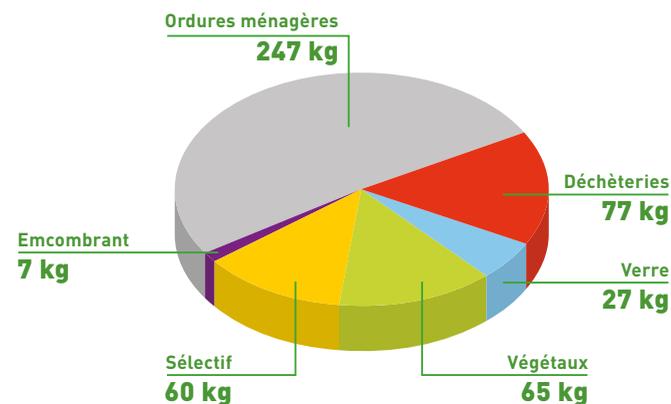
Il existe différentes manières de trier et recycler les déchets. A Tour(s)plus, il a été décidé de ne trier que les emballages ménagers et les journaux magazines, pour des raisons techniques.

Pour plus de simplicité, les habitants doivent mettre ensemble tous les déchets recyclables (hors verre) en vrac dans un seul et même bac jaune, tout le tri étant affiné par les valoristes au Centre de tri.

Dans d'autres endroits, les habitants trient le plastique d'un côté, le papier/carton de l'autre, et enfin le métal.

Attention, il ne faut pas emboîter, écraser, broyer... vos déchets triés, afin qu'ils soient le plus conformes possibles au processus de tri du Centre de tri de La Grange David.

La composition de vos déchets



483 kg
de déchets
par an et par
habitant

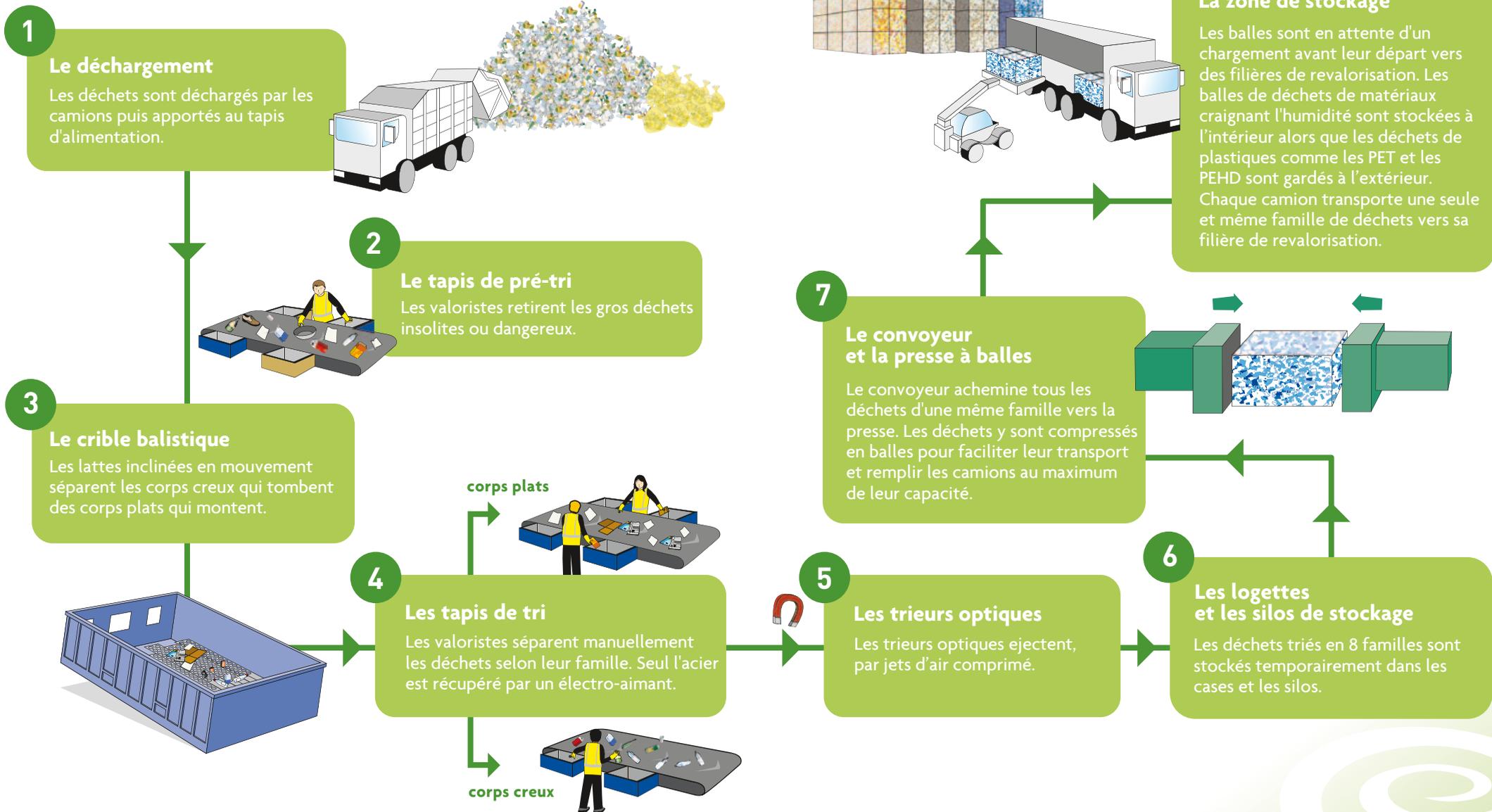
Le logo ECO-EMBALLAGES



Ce point vert présent sur les emballages ne veut pas dire que l'emballage est recyclable, mais que son fabricant paie une taxe pour contribuer financièrement au programme de tri et de valorisation des emballages ménagers.

Trier les déchets, comment, pourquoi ?

4 Les étapes du Centre de tri



La deuxième vie des déchets

5 Les emballages métalliques

L'acier et l'aluminium se recyclent à 100 % et à l'infini : ils sont trop souvent oubliés dans le tri par les habitants ! Laisser dans la nature, une canette en aluminium mettra 200 à 500 ans avant de disparaître...



Au centre de tri, l'aluminium et l'acier sont séparés au moyen d'un aimant. Ils suivent deux filières différentes.

Dans les usines de valorisation, les emballages métalliques sont broyés, puis fondus à haute température.



BON À RECYCLER :

conserves, canettes, aérosols, barquettes aluminium, bidons de sirop, toutes les boîtes en métal (biscuits, thé...)



INTERDIT :

ferraille, cintres, ustensiles de cuisine, pièces mécaniques... Les gros déchets en ferraille doivent être portés à la déchèterie.



TRUCS ET ASTUCES

Pas la peine de laver les boîtes de conserve, pour éviter de gaspiller de l'eau ! Il suffit simplement de les vider voire de les racler.

CELA DEVIENT : vélos, trottinettes, machines à laver, radiateurs, pièces de voitures, clés....



270 canettes

1 vélo tout neuf



Agir pour la planète

- 1 tonne d'aluminium = 2 tonnes de minerai de bauxite et 95 % d'énergie économisés par rapport à une 1ère fabrication : soit l'énergie consommée par 3 habitants pendant 1 an !
- 1 tonne d'acier recyclé = 1 tonne de minerai de fer préservé.

6 Les bouteilles et flacons en plastique



Au Centre de tri, les bouteilles et flacons en plastique sont séparés en trois catégories : PET clair, PET foncé (transparent) et PEHD (opaque).

Dans les usines de valorisation, les bouteilles et flacons en plastique sont broyés en paillettes pour le PET, ou transformés en granulés pour le PEHD.



BON À RECYCLER :

bouteilles et flacons en plastique : eau, lait, jus de fruits, soda, produits d'entretien, shampoings, gels douche... et depuis peu les bouteilles d'huile, ketchup, mayonnaise.



INTERDIT :

films en plastique, sacs, barquettes, polystyrène, pots de yaourt, tubes et tuyaux, sachets... Tous ces déchets sont à jeter à la poubelle habituelle. En revanche, les emballages de produits dangereux sont à apporter à la déchèterie : produits de bricolage, phytosanitaires...



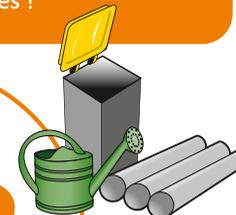
TRUCS ET ASTUCES

Vous pouvez laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique, ils seront aussi recyclés !

CELA DEVIENT : pour le PET : vêtements en fibres polaires, rembourrage de couette, peluches... pour le PEHD : tubes et tuyaux, arrosoirs, barquettes... et même des poubelles !

27 bouteilles

1 pull polaire



Agir pour la planète

- 1 tonne de plastique recyclé = 800 kg de pétrole brut économisé + 1 année et demie de la consommation d'énergie d'un habitant préservée. En 2005, 6 milliards de bouteilles et flacons en plastique ont été recyclés en France, soit 140 000 tonnes de pétrole préservées !

La deuxième vie des déchets

7 Les papiers et cartonnettes



Les papiers et les emballages papier/carton sont recyclés par des usines différentes. Après élimination des impuretés, ils sont broyés et mélangés à de l'eau dans un pulpeur, pour faire de la pâte à papier. Celle-ci sera ensuite pressée et séchée. Les cartons se recyclent une dizaine de fois.



BON À RECYCLER :

papiers : journaux, revues, magazines, annuaires, catalogues, publicités, papiers d'imprimante, enveloppes... et cartonnettes : petits cartons d'emballage, suremballage (de yaourts, bières...), sacs en papier...



INTERDIT :

papiers ou cartons sales ou gras, articles d'hygiène (mouchoirs...), papiers peints, papiers broyés ou déchiquetés, tickets de caisse...



TRUCS ET ASTUCES

Il faut éviter de broyer ou déchirer en petits morceaux le papier et le carton. Les gros cartons doivent être déposés à la déchèterie et non dans le bac jaune.

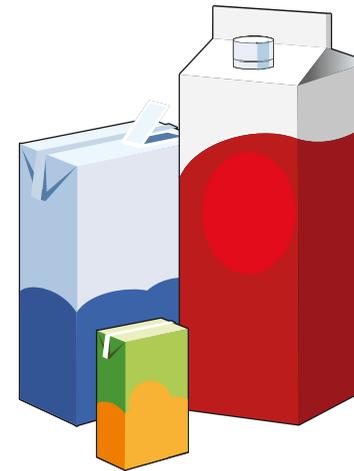
CELA DEVIENT :
papier journal, carton ondulé ...



Agir pour la planète

1 tonne de cartonnettes recyclées = 2,5 tonnes de bois préservé, soit 1 année de la consommation d'énergie d'un habitant, ou 6 mois de la consommation d'eau d'un habitant.

8 Les briques alimentaires



Dans les usines de valorisation, les briques sont malaxées avec de l'eau pour accélérer la séparation des fibres. Puis on enlève l'encre de la pâte que l'on sèche et que l'on étale ensuite en feuilles pour former des galettes utilisées par l'industrie papetière.



BON À RECYCLER :

briques alimentaires de jus de fruits, soupe, lait...



INTERDIT :

pas d'interdit particulier.



TRUCS ET ASTUCES

Les emballages carton pour liquides alimentaires sont essentiellement constitués de carton (75 %), d'aluminium (5 %) ainsi que d'une fine couche de plastique (20 %) pour l'étanchéité.

CELA DEVIENT : enveloppes kraft brunes, rouleaux essuie-tout, papier cadeau d'emballage...



Agir pour la planète

1 tonne de briques alimentaires recyclées = 2 tonnes de bois économisé

La deuxième vie des déchets

9 Les emballages en verre

Le verre est le matériau dont le recyclage est le plus ancien. Il se recycle à 100 %, à l'infini, sans aucune perte de qualité ni de matière ! Il est en revanche impossible de fabriquer du verre recyclé incolore à partir de verre coloré.



Le verre n'est pas trié au Centre de tri de La Riche pour des raisons de sécurité ; il y est seulement stocké avant son départ vers la filière Saint Gobain.

A la filière **Saint Gobain**, il sera broyé pour donner du calcin. Et une fois fondu à 900°C, on obtiendra de la pâte de verre.



BON À RECYCLER :

le verre d'emballage : bouteilles, pots de confiture, bocaux en verre...



INTERDIT :

vaisselle (verres, assiettes), ampoules, vitres, miroirs, porcelaine... Ces matériaux n'ont pas la même température de fusion que le verre des emballages !



TRUCS ET ASTUCES

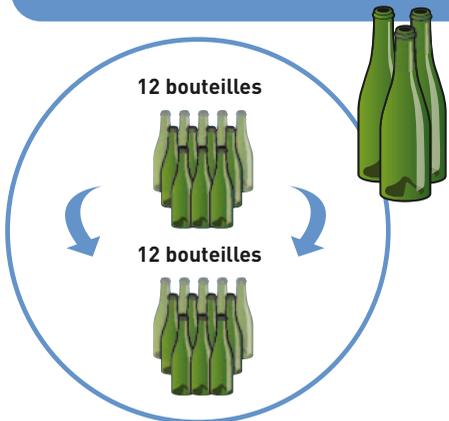
Pas la peine de laver les emballages, ni de retirer les étiquettes ! Par contre, il faut bien enlever bouchons et capsules.



Agir pour la planète

- 1 tonne d'emballages en verre recyclé = 660 kg de sable (matière première du verre) + 100 kg de pétrole + 100 kg de gaz économisés.
- Plus de 50 % des emballages en verre consommés par les ménages français sont recyclés, soit plus d'un million de tonne de verre d'emballage collecté en 1 an.

CELA DEVIENT :
nouveaux objets en verre coloré.



10 Ce qu'il faut retenir !

Tous les déchets dans l'agglomération en quelques chiffres

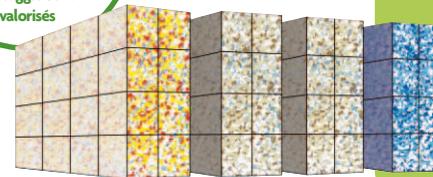
- 4 dépôts
- 5 déchèteries
- 50 bennes
- 260 agents de collecte
- 340 circuits différents dans l'agglomération
- 21 500 tonnes de déchets valorisés par le Centre chaque année
- 68 000 poubelles jaunes
- 131 300 tonnes de déchets collectés au total chaque année
- 715 000 km parcourus chaque année

La société qui exploite le Centre de tri emploie 37 valoristes répartis en 2 équipes (une du matin et une de l'après-midi).



BILAN DU TRI SUR L'AGGLO :

- 15 % de refus (moyenne nationale : 25 %)
- 44 % de tous les déchets collectés sur l'agglomération sont valorisés



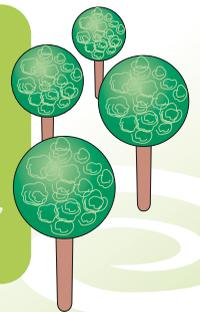
Le poids des balles :

- Aluminium : 250 kg
- PET foncé (plastique) : 250 kg
- PET clair (plastique) : 260 kg
- PEHD (plastique) : 350 kg
- Journaux : 850 kg
- Carton : 860 kg
- ELA (briques alimentaires) : 920 kg

Trier, un geste quotidien pour la planète :

Trier c'est :

- faire un geste pour l'environnement (lutte contre les pollutions, préservation des paysages),
- économiser les ressources naturelles (matières premières, eau et énergie),
- créer des activités économiques (animateurs de tri, rippeurs, valoristes...).



Infos pratiques



CONTACTS TOUR(S)PLUS

Tour(s)plus, Communauté d'agglomération

60, avenue Marcel Dassault
Quartier des 2 Lions - Ligne de bus n°1
37206 TOURS CEDEX 3 BP 651
02 47 80 11 11

- **Obtenir des informations sur le tri, les jours de collecte**
02 47 80 12 12
- **Se rendre en déchèterie**
Horaires et localisation au 02 47 80 12 12
- **Faire enlever un « encombrant »**
Prendre rendez-vous au 02 47 80 12 12 (sauf Joué-lès-Tours, Saint-Avertin et Chambray-lès-Tours : prendre RV au 02 47 78 13 00)
- **S'équiper, échanger ou faire réparer un bac à déchets**
02 47 78 13 02
- **Obtenir un composteur individuel à déchets**
02 47 78 13 02
- **Visiter le Centre de tri intercommunal**
La Grange David
37520 La Riche
Réservé aux groupes
02 47 37 02 80

EN SAVOIR PLUS SUR LES DÉCHETS, LE TRI, LE RECYCLAGE

- **Tri et recyclage des déchets d'emballages ménagers : ECO-EMBALLAGES :**
ww.ecoemballages.fr (accès aux sites scolaires et enseignants sur ce même site)
- **Ministère de l'écologie et du développement durable :**
www.ecologie.gouv.fr/developpement-durable (cliquer sur icône Ecologie et développement durable, puis Risques et pollution, puis Déchets)
- **Déchets (généralités, chiffres-clés) : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie**
www.ademe.fr et www.ademe.fr/centre (informations régionales)
- **Réduction des déchets à la source :**
www.reduisonsnosdechets.fr
- **Produits recyclés et fournisseurs :**
www.produitsrecycles.com
- **Recyclage des bouteilles et flacons en plastique :**
www.valorplast.com
- **Recyclage des emballages en verre :**
www.verre-avenir.org
- **Recyclage des briques alimentaires :**
www.alliance-carton-nature.org
- **Recyclage de l'aluminium :**
www.france-alu-recyclage.com